**Retraites  « Un report de l’âge serait socialement injuste » (Zemmour/Bozio économistes)**

Les économistes Michaël Zemmour et Antoine Bozio donnent leur point de vue sur le système des retraites français et sa réforme annoncée.

**Dès que l’on parle retraites, le débat public se focalise sur l’équilibre financier du régime. Est-ce qu’il faut s’inquiéter du déficit des retraites ?**

**Michaël Zemmour :** Dans les circonstances actuelles, ce n’est pas justifié. Le dernier rapport du Conseil d’orientation des retraites (COR) a bien montré que la part des dépenses liées aux retraites dans le produit intérieur brut (PIB) est stabilisée ou en baisse, selon les hypothèses que l’on retient.

Le déficit prévu n’est pas menaçant : 10,7 milliards d’euros à la fin du quinquennat, soit 0,5 point de PIB. Ce qui fait courir le risque d’un déficit n’est pas la hausse des dépenses, mais une baisse programmée des recettes : l’évolution de la masse salariale dans le public pourrait conduire l’Etat et des collectivités à diminuer les ressources du ­système de retraite, sans que cette baisse ne soit ­compensée par le privé.

La question du déficit est une figure imposée du débat : comme les réformes proposées ne sont pas soutenues par l’opinion, les gouvernements concernés cherchent une légitimité et tentent de la trouver dans la dramatisation du déficit. Que l’état des finances soit inquiétant, cela a pu arriver, mais ce n’est manifestement pas le cas actuellement.

**Antoine Bozio :** La question du solde financier n’est pas forcément primordiale : on pourrait avoir un très mauvais système de retraite qui est parfaitement à l’équilibre. Mais elle écrase les autres sujets. On a beaucoup de mal à débattre de la façon d’améliorer notre régime de retraite, en le rendant par exemple plus clair, davantage redistributif, en sécurisant le niveau des pensions à venir ou en offrant des possibilités de départ progressif…

C’est vrai que les dépenses sont stabilisées, ce qui n’a pas toujours été le cas. Cela dit, sans dramatiser, la question du solde se pose tout de même : à un horizon de quinze à vingt ans, toutes les hypothèses montrent qu’il va y avoir un petit déficit, c’est-à-dire que les dépenses des retraites seront un peu supérieures aux ressources que l’on compte y consacrer actuellement. Ce déficit représente 0,5 point de PIB, ce qui n’est pas tout à fait négligeable. Il est donc légitime de se poser la question : qu’est-ce que l’on fait pour équilibrer les deux ?

**Le gouvernement insiste aussi sur sa volonté de faire des économies pour financer d’autres choses, comme les baisses d’impôts aux entreprises, l’éducation, la dépendance, voire la transition écologique… Passer à 65 ans permettra-t-il vraiment de financer tout ça ?**

**A. B. :** Pour équilibrer le système des retraites lui-même, on n’a pas besoin d’une telle augmentation. L’âge d’ouverture des droits à 65 ans devrait rapporter beaucoup plus que les 10,7 milliards de déficit anticipés par le COR en 2027, ou même que les 15 milliards prévus pour 2032. Décaler le départ de trois ans, c’est autant de pensions en moins à verser.

Mais c’est aussi plus de recettes : une partie des gens en emploi vont le rester et vont donc davantage cotiser. Un quart des gains espérés serait certes perdu, car il faudra payer davantage d’allocation chômage ou d’indemnité invalidité pour ceux qui resteront hors de l’emploi, mais au final, cela devrait rapporter dans les 20 milliards d’euros.

C’est beaucoup d’argent et sans doute le signe que le gouvernement soit cherche à faire d’importantes économies pour financer d’autres politiques publiques, soit prévoit de nombreuses exceptions à la hausse de l’âge d’ouverture des droits.

**M. Z. :** Passer à 65 ans, cela met le système en excédent, c’est sûr. Mais je me méfie du discours qui consiste à dire que ce que l’on va économiser sur les retraites, on va le mettre ailleurs. Il n’y a pas de vases communicants entre les dépenses publiques.

Je pense plutôt que le gouvernement a une stratégie de changement structurel de la France, qui consiste à baisser les prélèvements obligatoires et les dépenses publiques pour améliorer la compétitivité internationale du pays. Côté services publics, il a déjà été loin en matière d’économies ; d’où l’idée de s’attaquer aux retraites pour aller un cran plus loin dans cette stratégie.

Mais ce que l’on oublie de dire, c’est que les dépenses d’assurance sociale baisseront dans un contexte où le risque augmente, c’est-à-dire que le nombre de retraités va augmenter. Ce n’est pas neutre. Dans ce contexte, diminuer les dépenses de retraite se traduira par un raccourcissement de la durée de retraite et une baisse des pensions très prononcés.

**Le gouvernement mise aussi sur cette réforme pour améliorer la croissance. A raison ?**

**M. Z. :** Les modèles macroéconomiques nous disent qu’une réforme des retraites de ce type, c’est d’abord un effet récessif lié à une hausse du chômage, que l’on cache un peu, et ensuite un rebond parce qu’il y a plus de personnes en emploi.

On peut légitimement penser que la réforme va augmenter la population active, et cela peut avoir un effet temporaire sur la croissance. Mais c’est un fusil à un coup : la croissance à long terme, elle, ne change pas. On monte simplement une marche : on augmente la taille du PIB, mais le sentier de croissance ne change pas.

**A. B. :** Les enseignements que l’on peut tirer des expériences étrangères nous montrent qu’un report de l’âge légal a un effet sur l’emploi des seniors, et donc à terme sur le PIB. Pas sur la croissance, c’est vrai, mais sur la taille du PIB.

La France était le pays avec le plus bas taux d’emploi des seniors au milieu des années 1990, parce que l’on subventionnait les entreprises qui se débarrassaient de leurs seniors. On a mis fin à ces dispositifs sur la tranche des 50-59 ans au début des années 2010, et leur taux d’emploi est remonté. Concernant les 60-64 ans, la France est mauvaise comparée aux autres, mais cela donne un argument au gouvernement pour augmenter l’âge de la retraite…

**Est-ce que l’on ne prend pas le problème à l’envers ? Est-ce qu’il ne faut pas d’abord traiter la question de l’emploi des seniors avant de réformer les retraites ?**

**M. Z. :** Il y a deux façons d’augmenter l’emploi des seniors. La première consiste à améliorer les conditions de formation et d’emploi et à accompagner les entreprises pour que les seniors puissent se rapprocher de l’âge de la retraite en étant en emploi. Et il y a la façon brutale, qui consiste à repousser l’âge de la retraite.

Cela aura indéniablement un effet sur le taux d’emploi des seniors. On va maintenir en emploi des personnes qui ne le souhaitent pas forcément mais qui le peuvent et que l’entreprise accepte de garder, en gros les cadres et les professions intermédiaires, parce qu’ils sont censés être plus adaptables à l’évolution des besoins des entreprises. Mais à un prix social qui est très important : la dégradation des conditions de vie des autres, qui sont déjà au chômage, en invalidité ou au RSA.

**A. B. :** On peut dire qu’il faut augmenter l’âge moyen de départ en retraite sans en conclure que c’est l’âge légal d’ouverture des droits qui est le bon instrument. Parce que cette mesure va toucher les populations qui ont un salaire plus faible et moins de qualification. C’est-à-dire en priorité les ouvriers.

Les plus qualifiés, eux, seront davantage épargnés. Pour cibler ces catégories privilégiées, il faudrait augmenter la durée de cotisation. Augmenter l’âge d’ouverture des droits au nom du « il faut tous travailler plus » alors que cela va toucher les catégories de population qui en réalité ont le plus grand risque de chômage en fin de carrière, et qui ont une espérance de vie en retraite plus faible, c’est socialement régressif. Et ceci n’est pas un jugement de valeur, c’est un fait. Si on veut augmenter le taux d’emploi des seniors, il y a d’autres options plus efficaces et plus justes.

**M. Z. :** Le gouvernement poursuit deux objectifs : au niveau des finances publiques, il cherche sans doute à dégager un excédent. Son deuxième objectif, c’est de réformer le marché du travail. C’est le « travailler plus pour produire plus », qui est cohérent avec la politique de l’offre, plus générale, de l’exécutif.

Face aux difficultés de recrutement et aux revendications salariales, la réforme des retraites va permettre d’augmenter le volume de main-d’œuvre, et donc la concurrence sur le marché du travail. De la même manière que le gouvernement a décidé de supprimer l’éligibilité au chômage d’un certain nombre de gens pour les pousser à accepter des emplois moins bien rémunérés, augmenter la main-d’œuvre disponible permet d’exercer une pression à la baisse sur les salaires.

**Le niveau de vie des retraités par rapport au reste de la population, lui aussi, va baisser…**

**M. Z. :** Il y a un implicite qui n’est pas dit dans ce débat : on considère que les retraites des gens qui sont partis il y a dix ans sont trop bonnes et qu’il ne faut pas garantir les mêmes conditions aujourd’hui. Ils ont bénéficié d’un taux de remplacement trop élevé et d’une retraite trop longue.

Mais, en réalité, la durée passée en retraite et les pensions sont déjà en train de baisser en termes relatifs, par rapport à l’ensemble de la population. En fait, les gains d’espérance de vie ont été mangés par les réformes précédentes. On va commencer à revenir à des âges de retraite et des durées de pension qui ne sont pas ceux des années 1990, mais plutôt ceux des années 1980.

**A. B. :** Je suis d’accord, le niveau de vie relatif des retraités va baisser. Aujourd’hui, il est supérieur à celui de l’ensemble de la population, mais en projection, il va être très largement

« Quand notre génération sera à la retraite, elle touchera des pensions bien plus faibles qu’aujourd’hui par rapport aux salaires des actifs » – Antoine Bozio

Ce n’est pas encore très visible, mais quand notre génération sera à la retraite, elle touchera des pensions bien plus faibles qu’aujourd’hui par rapport aux salaires des actifs. Ces projections sont inquiétantes, mais je ne suis pas sûr que les gens en aient conscience.

**Est-ce qu’il faut augmenter les cotisations ?**

**M. Z. :** Si vraiment on voulait tout faire porter sur les cotisations pour combler le déficit prévu par le COR en 2027, il faudrait les augmenter de 4,50 € (2,50 € côté employeur et 2 euros côté salarié) sur le salaire mensuel à partir de 2023. Ce n’est pas un problème.

**A. B. :** On peut très bien réduire le déficit en augmentant les cotisations. Mais les 2 ou 4,50 € évoqués par Michaël Zemmour ne donnent pas la vraie mesure de la perte du pouvoir d’achat que cela représenterait. Le rapport du COR indique qu’il faudrait une hausse dès maintenant entre 27 et 51 euros au niveau du salaire moyen pour assurer l’équilibre du système sur les vingt-cinq prochaines années. C’est tout à fait possible, mais c’est une baisse de pouvoir d’achat.

**M. Z. :** Ce sont des arbitrages à faire et rien n’est gratuit, c’est vrai. Mais il y a un tabou sur l’augmentation des recettes du système. On gouverne à ressources constantes. Or, en protection sociale, quand un risque augmente, en l’occurrence l’augmentation du nombre de retraités, c’est normal de mettre sur la table l’augmentation des ressources.

Selon les hypothèses du COR, le salaire moyen qui est à 3 000 euros brut va augmenter de 150 euros en cinq ans et sur ces 150 euros d’augmentation, il faudrait en consacrer 22,50 aux retraites pour équilibrer le système. Ce n’est pas rien, mais ce n’est pas une baisse de salaire.

Le vrai problème, c’est que 150 euros d’augmentation de salaire, ce n’est pas beaucoup. Ce n’est pas le taux de cotisation qui est en cause. Ce qui rend la question difficile, c’est la faiblesse de la croissance.